



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FALAISES DU TALOU

Données clés
Découvrez le portrait synthétique de l'intercommunalité à travers une sélection d'indicateurs clés, issus des différents observatoires de l'AURH.

#2026



Découvrez une sélection des indicateurs des portraits synthétiques de l'intercommunalité, issus des différents observatoires de l'Agence : société (démographie, socio-économie, services et équipements), habitat, mobilités, environnement et paysage, économie et tourisme, foncier.

Ces indicateurs, définis en concertation avec les partenaires de l'AURH, offrent une lecture des grands enjeux du territoire. Le document met en lumière les spécificités de l'intercommunalité ainsi que les dynamiques à l'œuvre. Des cartographies viennent enrichir l'analyse en illustrant la diversité des situations au sein de chaque territoire.

Retrouvez les portraits de territoire des 18 intercommunalités du périmètre d'étude de l'Agence sur notre site internet.

[Définitions]

Recensement de la population renouvelé : depuis 2004, le recensement repose sur une collecte d'informations annuelles concernant, successivement, toutes les communes de moins de 10 000 habitants et 40 % des logements des communes de plus de 10 000 habitants au cours d'une période de 5 ans. En raison de la méthode de collecte de données, les résultats du recensement renouvelé ne se comparent correctement entre eux que sur des périodes espacées d'au moins 5 ans. Du fait de la crise sanitaire de la Covid-19, l'enquête annuelle de recensement qui devait se tenir en 2021 a été reportée en 2022. Il est dès lors recommandé de faire des comparaisons entre deux millésimes distants d'au moins 6 ans pour les recensements 2019 à 2023 inclus.

Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le solde migratoire apparent est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de

la période considérée. Il est obtenu par différence entre la variation totale de la population au cours de la période considérée et le solde naturel.

Le revenu disponible par unité de consommation (UC), ou niveau de vie, est le revenu du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation du ménage (1 UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans). Le revenu disponible est composé des revenus d'activité, des revenus du patrimoine, des transferts en provenance d'autres ménages et des prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage) nets des impôts directs.

Le taux de pauvreté correspond au pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté (60 % de la médiane des niveaux de vie français).

La population active regroupe les personnes en emploi et les personnes à la recherche d'un emploi.

La détermination de l'orientation technico-économique (Ote) d'une exploitation s'appuie sur le calcul de la production brute standard (PBS), qui représente la production potentielle en euros d'une exploitation, fonction des unités de surface pour les productions végétales et du nombre d'animaux pour les productions animales.

Risques naturels majeurs : ils sont révélés par l'existence de plans de prévention des risques naturels (PPRN) créés par la loi du 2 février 1995, qui constituent aujourd'hui des instruments essentiels de l'action de l'État afin de réduire la vulnérabilité des personnes et des biens. Les PPRN approuvés font l'objet d'un règlement s'appliquant aux documents d'urbanisme.

La consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) est entendue comme la création ou l'extension effective d'espaces urbanisés sur le territoire concerné (article 194 de la loi Climat et résilience).

Le taux de pauvreté correspond au pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté (60 % de la médiane des niveaux de vie français).

La population active regroupe les personnes en emploi et les personnes à la recherche d'un emploi.

Édition et réalisation AURH

L'AURH est une association d'intérêt public. Elle accompagne les élus et les partenaires dans leurs projets d'aménagement du territoire.

PRESSÉ - 03 20 20 61
Impprimé chez : www.aurh.fr

Agence d'urbanisme
Le Havre -
Estuaire de la Seine
39 rue d'Éléna
76600 Le Havre
aurh@aurh.fr

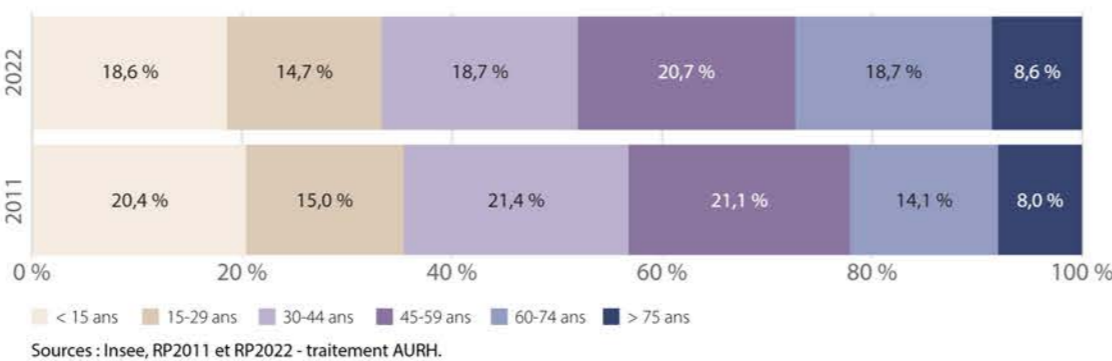
aurh.fr
[02 35 42 17 88]

SOCIÉTÉ

Nombre d'habitants de l'EPCI



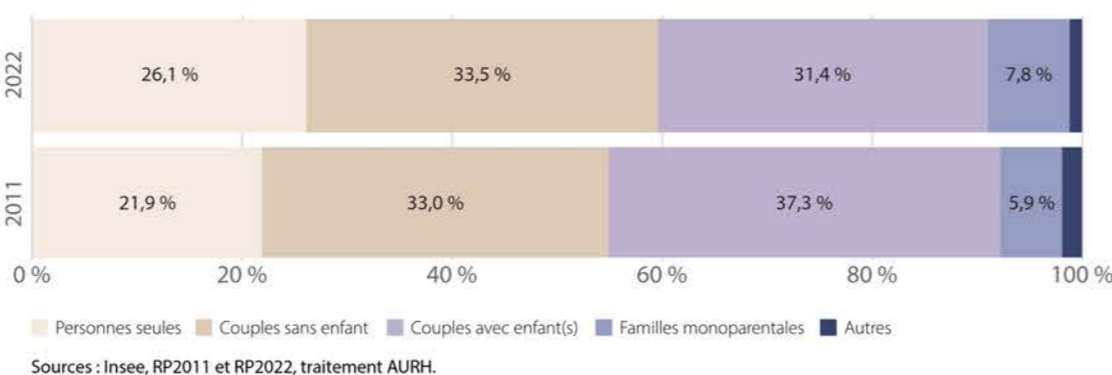
Évolution de la population par classes d'âge entre 2011 et 2022



Nombre de ménages



Évolution de la composition des ménages entre 2011 et 2022



Part des actifs parmi les 15-64 ans



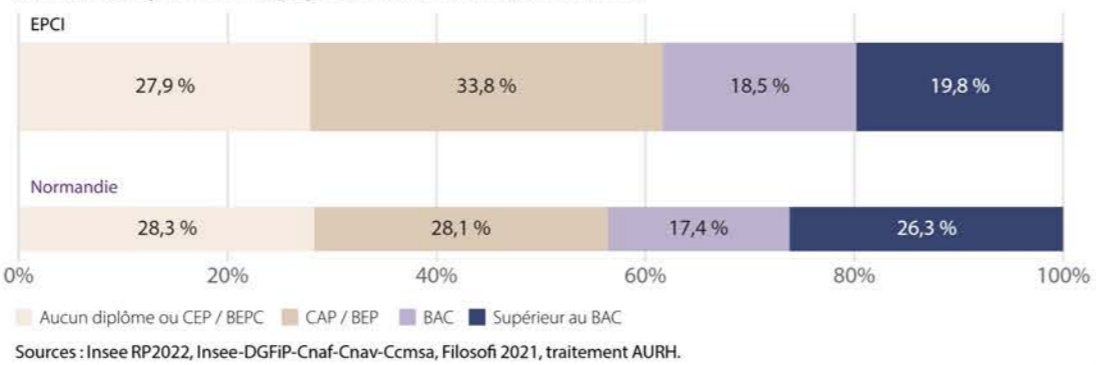
Revenu médian



Taux de pauvreté au seuil de 60 %



Niveau de diplôme de la population non scolarisée en 2022



HABITAT

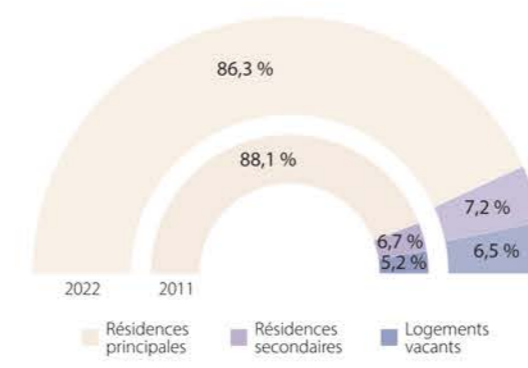
Nombre de logements



Part des maisons



Évolution des types de logements de l'EPCI entre 2011 et 2022



Type d'occupation des résidences principales en 2022



Évolution du nombre de transactions au sein de l'EPCI entre 2019 et 2024



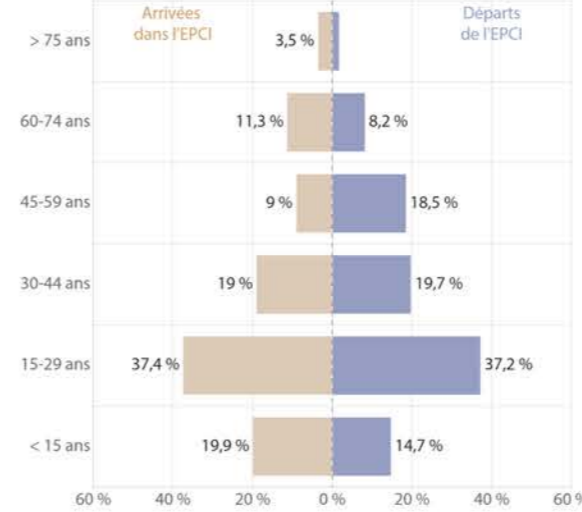
MOBILITÉS

Mobilité résidentielle entre 2021 et 2022

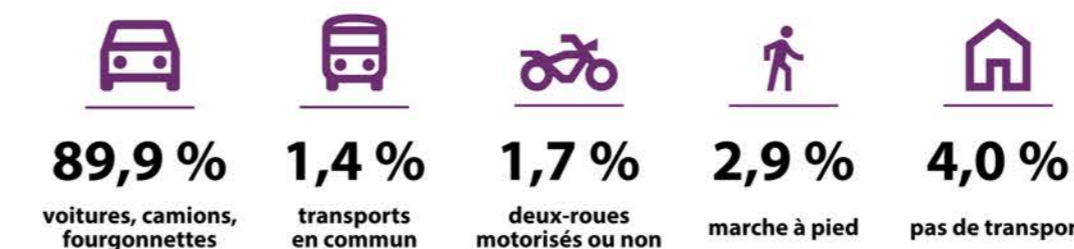


1 020 arrivées
976 départs

Arrivées et départs selon la classe d'âge (2021-2022)



Mode de déplacement des actifs de l'EPCI pour se rendre au travail



Origine et lieu de travail des actifs

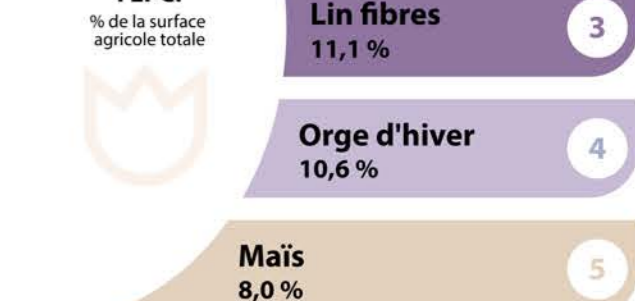


ENVIRONNEMENT

Part de l'EPCI valorisée par l'agriculture



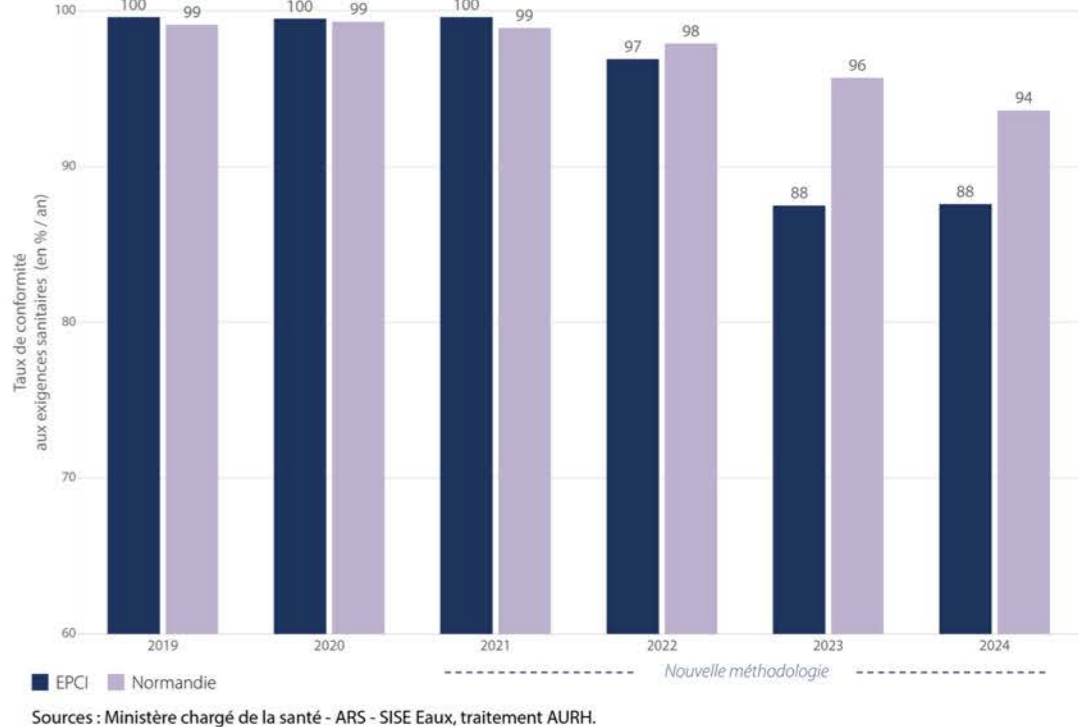
Top 5 des cultures sur le territoire de l'EPCI



Part des surfaces en agriculture biologique



Évolution de la qualité de l'eau potable distribuée



ÉNERGIE ET DÉCARBONATION

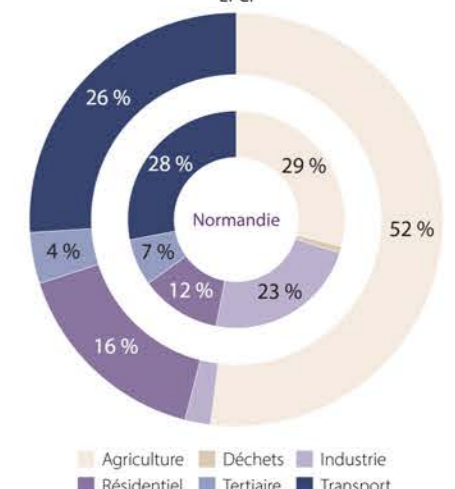
Production énergétique renouvelable



Émissions de gaz à effet de serre en tonnes équivalent CO₂ en 2021



Émissions de GES par secteur en 2021

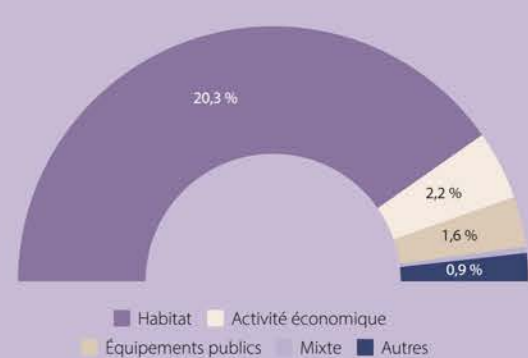


FONCIER

Répartition de l'occupation du sol à l'échelle de l'EPCI



Répartition de la consommation d'ENAF entre 2011 et 2020 - Échelle du SCoT



494 ha ENAF consommés entre 2011 et 2020
Échelle du SCoT

Sources : CCF 2022, OCS GE 2022, traitement AURH.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FALAISES DU TALOU

2026

23 553 habitants

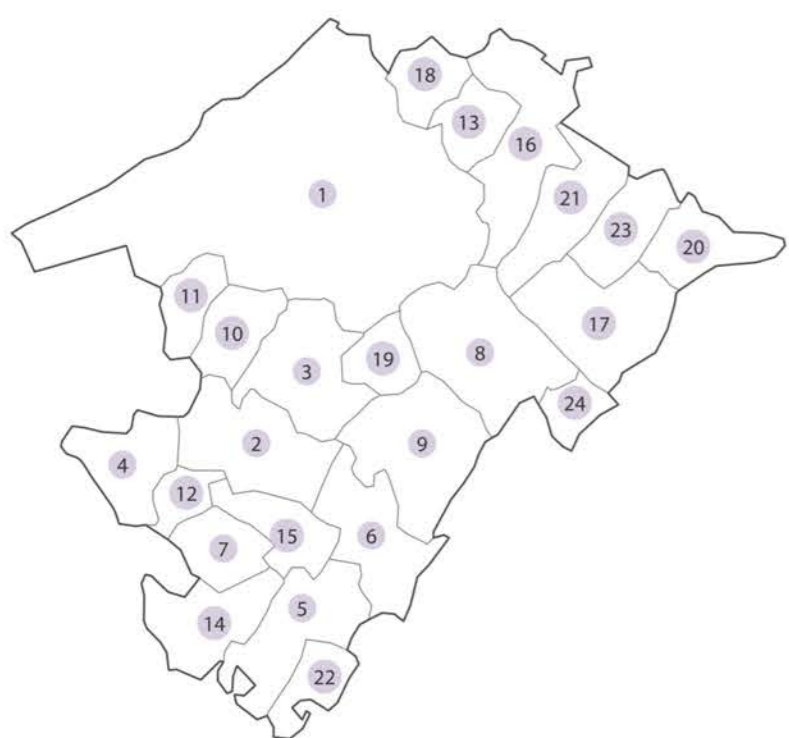
329 km² superficie de l'EPCI

5 519 emplois

22 420 € revenu médian

11 462 logements

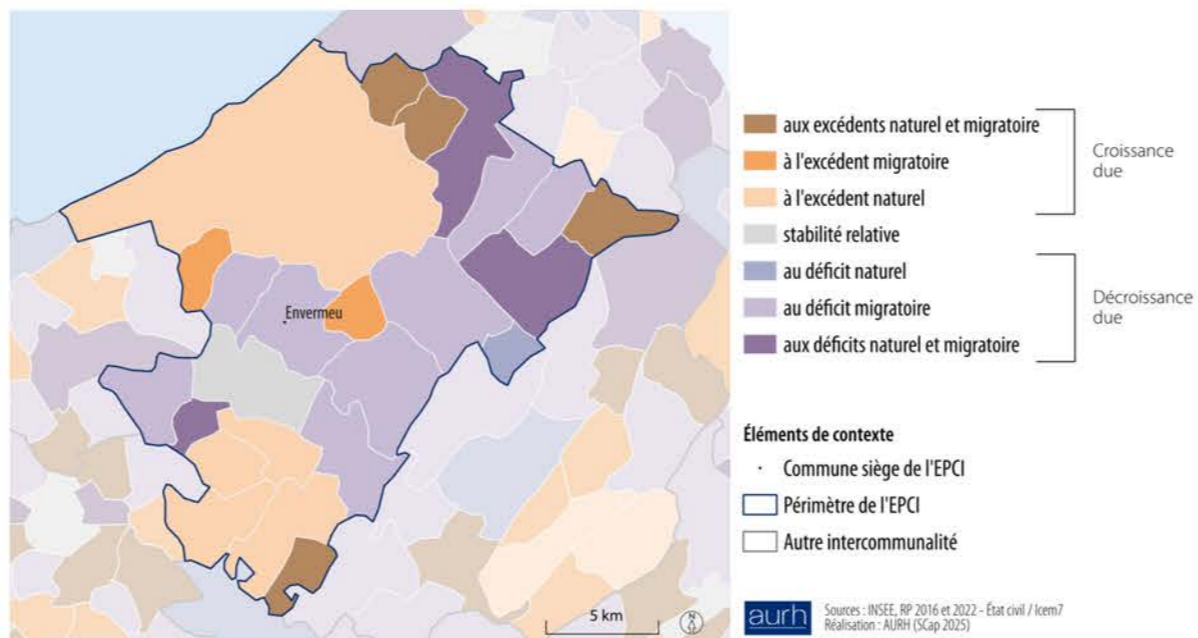
70,3 % du territoire valorisé par l'agriculture



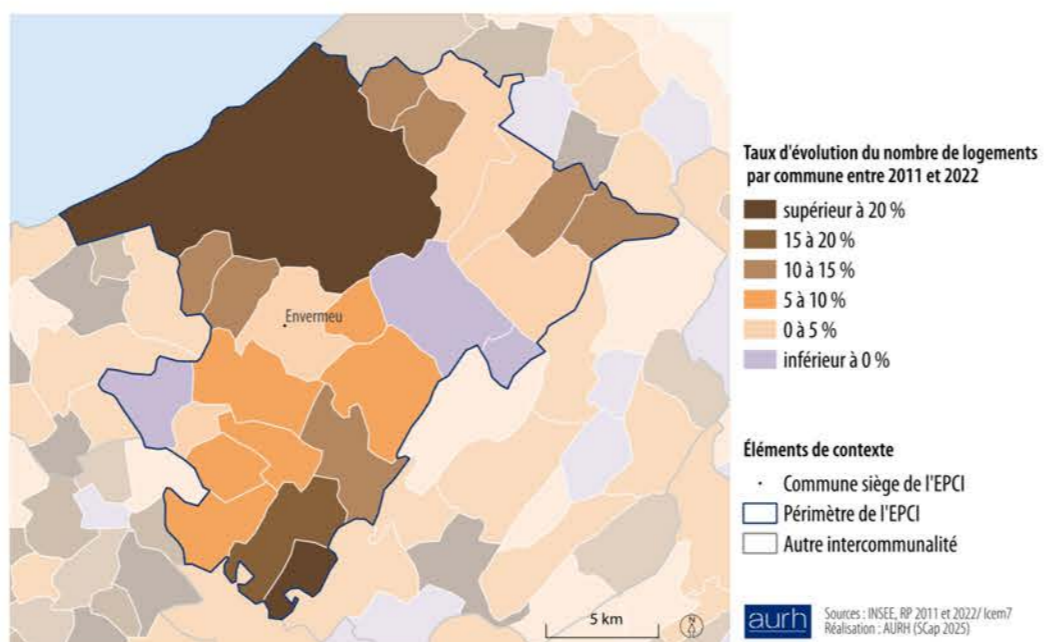
Nombre d'habitants par commune (Source : INSEE - RP 2022)

1 / Petit-Caux	9626	9 / Douvrend	511	17 / Avesnes-en-Val	264
2 / Saint-Nicolas-d'Aliermont	3707	10 / Bellengreville	471	18 / Touffreville-sur-Eu	230
3 / Envermeu	1973	11 / Sauchay	448	19 / Saint-Ouen-sous-Bailly	225
4 / Saint-Aubin-le-Cauf	832	12 / Dampierre-Saint-Nicolas	447	20 / Villy-sur-Yères	217
5 / Saint-Vaast-d'Équiqueville	753	13 / Canehan	380	21 / Cuverville-sur-Yères	193
6 / Notre-Dame-d'Aliermont	712	14 / Freulleville	378	22 / Ricarville-du-Val	193
7 / Meulers	579	15 / Saint-Jacques-d'Aliermont	362	23 / Sept-Meules	173
8 / Bailly-en-Rivière	514	16 / Saint-Martin-le-Gaillard	293	24 / Les Ifs	72

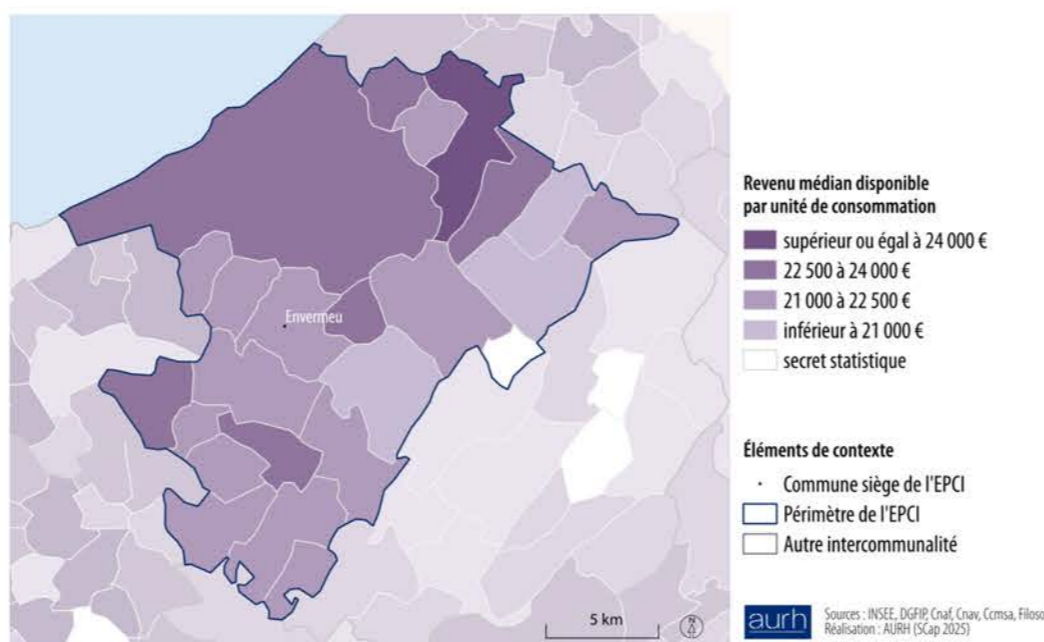
DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES



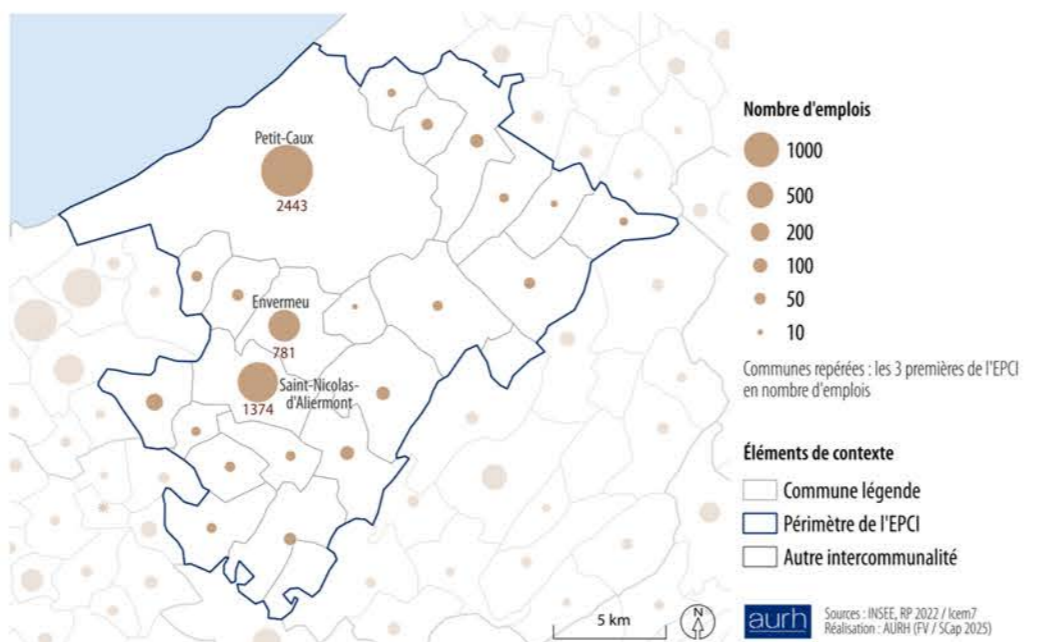
ÉVOLUTION DES LOGEMENTS



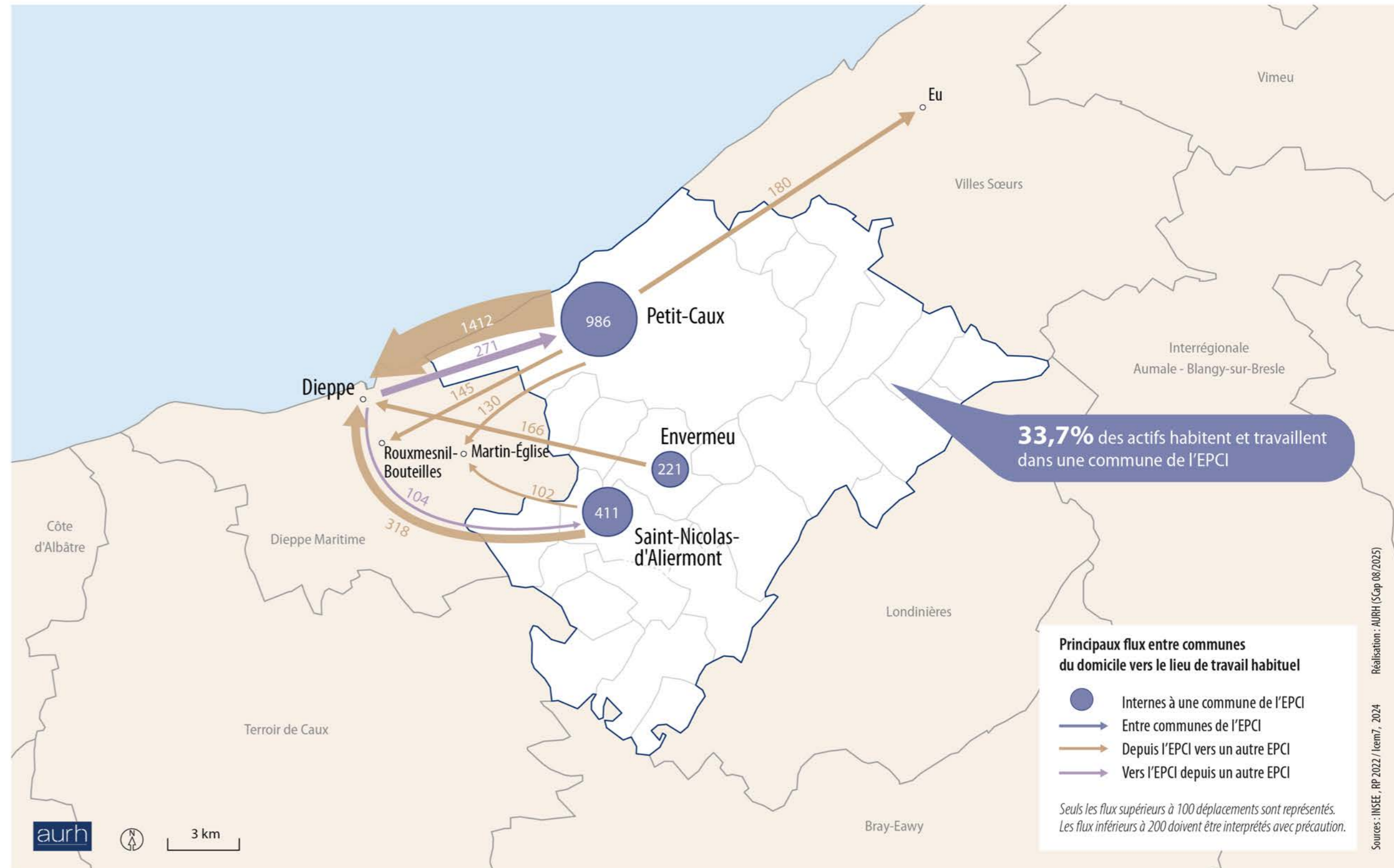
NIVEAU DE VIE



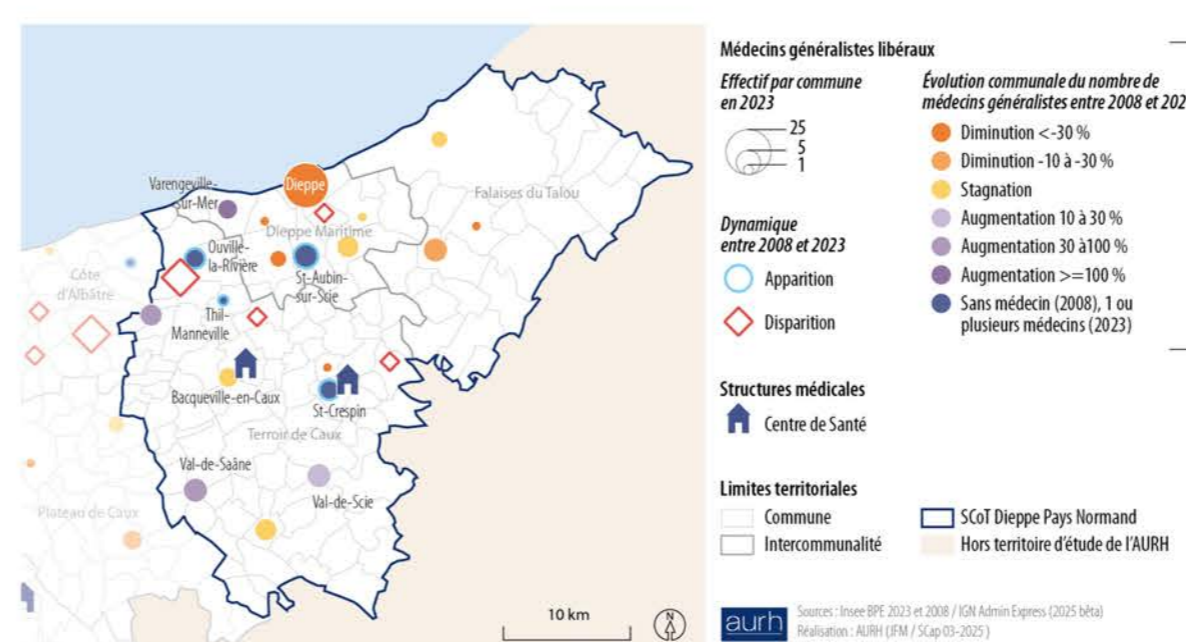
EMPLOIS PAR COMMUNE



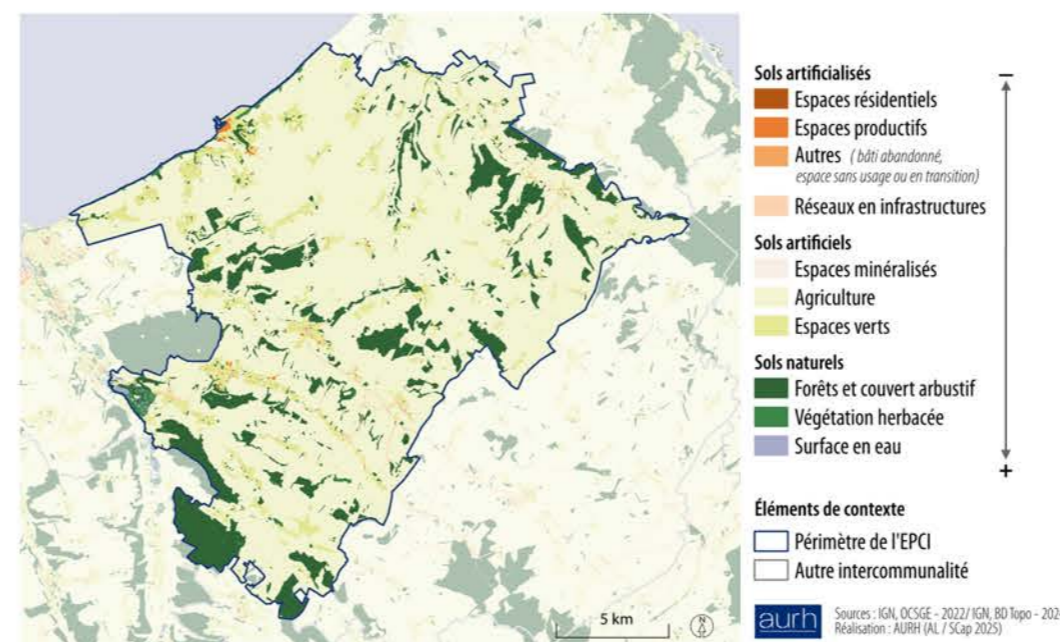
FLUX DE MOBILITÉ DES ACTIFS



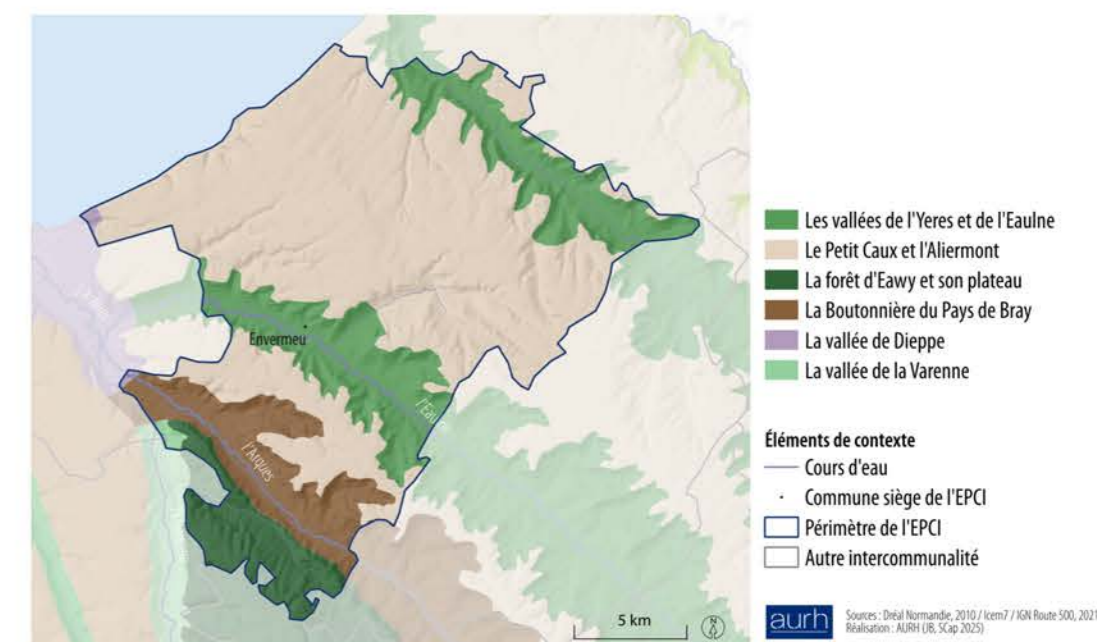
DÉMOGRAPHIE MÉDICALE



OCCUPATION DU SOL



UNITÉS DE PAYSAGE



RISQUES NATURELS MAJEURS

